

**Offre consultance –  
Recherche sociojuridique à travers les fora communautaires sur la  
question des pratiques de charlatanisme et de sorcellerie en  
République centrafricaine**

<b>Lieu d'affectation</b>	République centrafricaine (Bangui, Bouar, Berberati et Nola)
<b>Statut</b>	1 consultant.e internationale.e et 1 consultant.e National.e
<b>Date et durée de la mission</b>	35 jours à partir du début Novembre 2023
<b>Clôture des candidatures</b>	15 Octobre 2023
<b>Objet du projet</b>	Promouvoir les garanties procédurales et l'accès à la justice des femmes centrafricaines en résorbant les inégalités de genre.
<b>Objet de recherche</b>	Recherche action sur les fora communautaires

## I. Avocats Sans Frontières

Avocats Sans Frontières (ASF) est une Organisation Non Gouvernementale Internationale créée en 1992 à Bruxelles (Belgique), qui a pour mission de contribuer à l'établissement d'institutions et de mécanismes qui permettent un accès indépendant et impartial à la justice, et qui sont capables de garantir la protection des droits fondamentaux (civils et politiques ainsi qu'économiques et sociaux), en ce compris le droit à un procès équitable.

ASF est opérationnelle en RCA depuis avril 2015 et y mène des projets dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'accès à la justice des personnes en situation de vulnérabilité à Bangui, Bouar, Berberati et Nola.

## II. Présentation du projet

Le projet « **Promouvoir les garanties procédurales et l'accès à la justice des femmes centrafricaines en résorbant les inégalités de genre** » a pour objet d'agir au cœur des systèmes de justice formelle et communautaire en favorisant l'accès à la justice et la défense des femmes et enfants prévenues du délit de pratique de charlatanisme et de la sorcellerie en RCA.

L'action prévoit également un axe communautaire en mobilisant des cadres de dialogue et de sensibilisation déjà mis en place dans le projet par ASF et ses partenaires et visant à sensibiliser les acteurs locaux au respect des droits humains pour toutes les femmes et les mineurs,

notamment ceux poursuivies pour pratique de charlatanisme et de la sorcellerie. Enfin, le projet souhaite inscrire son action dans l'engagement des acteurs institutionnels pour renforcer le respect des droits humains et de l'état de droit sur cette question.

L'objectif général vise ainsi à protéger et renforcer l'accès à la justice des femmes et mineurs victimes de violations des droits humains en RCA. Plus spécifiquement, l'objectif de l'action est de promouvoir le respect des garanties procédurales et de l'accès à la justice des femmes et des mineurs (notamment des personnes accusées de PCS), en agissant durablement sur la réduction des inégalités de genre.

### III. Contexte & justification de la mission

---

Considérée comme une infraction pénale sur la base des articles 149 et 150 du Code pénal, les affaires de sorcellerie et de charlatanisme sont fréquemment présentées aux chefs communautaires, alors qu'ils ne peuvent être en principe traités qu'exclusivement par le système judiciaire étatique. Des règlements de conflits privés ont souvent lieu et condamnent à la torture et à la mort les personnes présumées coupables de la sorcellerie. La violence anti-sorcellaire a d'ailleurs été spécifiquement mise en avant dans plusieurs rapports internationaux de monitoring des violations des droits humains qui pointent le fait que l'Etat Centrafricain a failli à son obligation de protection des citoyens, en particulier vis-à-vis des femmes et mineurs accusés de PCS et victimes de graves violences allant jusqu'à la mise à mort par des groupes d'auto-défense ou des groupes d'individus au silence des autorités locale et des membres de la communauté.

Parallèlement à la gestion populaire des accusations de PCS, leur judiciarisation est un phénomène en expansion puisque ce contentieux représente une portion substantielle des dossiers traités par les juridictions centrafricaines. Selon les données disponibles en 2020, 50% de la population carcérale à la prison pour femmes de Bimbo est incarcérée pour pratique de charlatanisme et de sorcellerie. Ce problème se retrouve donc au cœur, à la fois, de la gestion communautaire des conflits et du système pénal centrafricain.

Depuis 2020 ASF met en œuvre un programme financé par l'Union Européenne dont l'objectif est de protéger et renforcer l'accès à la justice des personnes victimes de violations des droits humains en RCA dans le cadre d'accusation de PCS.

Trois résultats sont attendus :

Résultat 1 – Les communautés sont sensibilisées quant au respect des droits humains et aux garanties procédurales des femmes, en particulier pour les femmes et enfants accusés de charlatanisme et de la sorcellerie.

Résultat 2 – Les femmes et les enfants accusé.e.s de pratique de charlatanisme et de la sorcellerie (PCS) bénéficient d'une assistance holistique.

Résultat 3 – Le respect des droits humains des femmes et enfants accusé.e.s de PCS et la protection des femmes victimes de violences de genre sont renforcés par l'adoption des réformes au sein de la politique sectorielle de la justice.

C'est dans le cadre de ce dernier résultat que cette recherche s'inscrit.

#### IV. Questions de recherche

---

Cette recherche a pour but de nourrir l'approche des partenaires de mise en œuvre sur la question de la sorcellerie dans leurs rapports avec la population et les communautés afin de recueillir la perception de la communauté sur la problématique de la sorcellerie.

Afin d'atteindre le résultat escompté, cette activité consiste pour le consultant.e à :

- **Documenter les foras communautaires dans chacune des zones du projet :** Identifier les enjeux et analyser le contenu des échanges émis par les participant;e.s ; proposer des bonnes pratiques en vue d'accroître la qualité et l'approche positive des foras communautaires, en visant en particulier au respect des principes Do No Harm.
- **Plaidoyers auprès des acteurs judiciaires et les décideurs politiques :** Sur la base des leçons apprises, identifier des messages destinés à informer les décideurs politiques sur les enjeux et les pistes visant à améliorer le respect des droits fondamentaux des personnes accusées de PCS.

#### V. Livrables attendus

---

Pour cette étude, les livrables attendus du consultant.e sont :

- Une note méthodologique incluant un calendrier de la mission ;
- Un rapport un rapport mettant en exergue les leçons apprises à la suite de la participation au foras, intégrant notamment des points saillants en vue de formuler un plaidoyer sur la question de VBG et sur la question de pratique du charlatanisme et de la sorcellerie ;
- Des propositions de bonnes pratiques en vue de l'organisation des foras communautaires.

#### VI. Approche méthodologique

---

L'approche méthodologique sera proposée par le.la consultant.e retenu.e. Elle devra se baser sur la littérature existante et les différents types de sensibilisation menés par les OSC. Elle devra également s'inscrire dans le respect du principe do no harm (ne pas nuire). Des focus group ou d'activité public avec des personnes ressources pourront être réalisées sous certaines conditions.

Il s'agira donc d'effectuer :

- une analyse documentaire (études récentes propres à la RCA, documents institutionnels, état de l'art au niveau international)

Le.la consultant.e sera appuyé.e par l'équipe d'ASF dans le déplacement en provinces et l'organisation logistique des fora communautaires.

## VII. Organisation

### Lieux et dates

Cette mission sera réalisée en République centrafricaine, de préférence à partir du 06 novembre 2023.

### Chronogramme

Nombre de jours	Activités
Environ 7 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Briefing (à distance ou en présentiel)</li> <li>Recherche et analyse documentaire</li> <li>Elaboration de la note méthodologique (définitive) incluant un calendrier de la mission</li> <li>Validation de la note méthodologique</li> </ul>
Environ 12 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mission de recherche fora communautaire (préparation et réalisation) sur le terrain.</li> </ul>
Environ 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration et communication de la note synthétique de débriefing par le.la consultant.e à la coordination d'ASF</li> <li>Débriefing (à distance ou en présentiel)</li> </ul>
Environ 10 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction du rapport relatif à l'étude et de ses annexes</li> </ul>
Environ 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration dans l'étude des inputs validés entre ASF et le.la consultant.e</li> </ul>

## VIII. Conditions de la mission

Par convention avec ASF, le.la consultant.e sélectionné.e. s'engage notamment :

- À effectuer la mission en respectant les principes élémentaires de vigilance et de précaution ;
- À respecter sans réserve toute consigne d'ASF pour la sécurité personnelle et la bonne réalisation de la mission ; et
- À n'entreprendre aucune action contraire à la mission assurée et à ne pas agir dans une autre qualité que celle de chargé.e.s de mission ASF.

## IX. Profil recherché

Les candidat.e.s qui souhaitent postuler pour la réalisation de cette étude doivent posséder les diplômes et qualifications ci-dessous :

- Un diplôme universitaire en sciences sociales (anthropologie, sociologie, etc.) ;

- Une connaissance avérée des thématiques abordées par la recherche : pluralisme normatif, accusations et représentations sorcellaires, approches de genre en milieu communautaire...
- Une expérience prouvée de recherche sur le terrain en contexte sensible ;
- Une expérience de travail de recherche en Afrique subsaharienne, en particulier en RCA, est un atout ; et
- La connaissance du Sango est un atout.

## X. Comment postuler

---

Les candidat.e.s sont prié.e.s de soumettre les éléments suivants en langue française :

### 1.1 Les éléments de dossiers personnels

- Une lettre de motivation (1 page maximum, police Verdana, taille 11, interligne 1,15) ; et
- Un CV détaillé mettant en lumière les expériences pertinentes (3 pages maximum, police Verdana, taille 11, interligne 1,15) en y incluant les coordonnées de deux personnes de référence en relation avec des prestations comparables à celles décrites dans le présent dossier.

### 1.2 Offre méthodologique

- Une proposition technique et méthodologique montrant la bonne compréhension de l'offre de référence de la mission (5 pages maximum, police Verdana, taille 11, interligne 1,15) y inclus un calendrier détaillé.

### 1.3 Offre financière

- Une proposition financière (en euros ou XAF), sachant qu'ASF assumera les coûts liés à la prise en charge (per diem, frais de voyage et transport locaux) lors de la mission. Le coût financier relatif à un éventuel traducteur sera également pris en charge par ASF.

**Merci de bien vouloir envoyer votre candidature complète à l'adresse suivante : [rca-job@asf.be](mailto:rca-job@asf.be) avec en objet la mention « Consultance étude sur PCS en RCA »**

**Deadline : 30 Octobre 2023 à 17 heures (Bangui)**

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

Pour des raisons de ressources humaines limitées, seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s.

**Victor ODENT**

**Directeur Pays ASF-RCA**